



MINISTERE
DE L'EDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

Le Ministre

004287

N° / MEA

Papeete, le

16 OCT. 2020



MINISTERE
DE LA SANTE,
en charge de la prévention

Le Ministre

1881

N° / MSP

Papeete, le

20 OCT. 2020

Communiqué à destination des élèves et de leurs parents qui vont voyager dans les îles pendant les vacances scolaires d'octobre/novembre 2020

Cher(s) Parent(s), Cher/Chère élève,

Votre enfant, ou vous-même en tant qu'élève, allez peut-être voyager dans les îles autres que Tahiti et Moorea. Aussi, nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité d'adopter un comportement sanitaire qui vise à protéger les îles de la Covid-19.

Il est établi à ce jour que la Covid-19 circule de façon active sur les îles de Tahiti et Moorea, ce qui n'est pas le cas dans les îles des autres archipels.

Il appartient donc à chacun de faire preuve de civisme et de participer activement à la protection des îles. Il s'agit de protéger les autres en se protégeant soi-même, et d'adopter une attitude citoyenne et responsable.

Il est donc impératif de respecter strictement les gestes barrières qui sont rappelés ici :

- Port du masque : si masque en papier, le jeter à la poubelle et le changer toutes les 4h ; si masque en tissu, 1 par jour, le laver à 60°C
- Lavage régulier des mains au savon ou utilisation d'un soluté hydroalcoolique
- Utiliser des mouchoirs en papier à usage unique et les jeter tout de suite à la poubelle
- Eternuer dans son coude
- Bien veiller à maintenir une distanciation physique autant que possible
- Aérer les pièces de vie
- Eviter les rassemblements familiaux (fêtes, anniversaires, barbecues...)
- Ne pas partager les repas, les bouteilles d'eau, les canettes, les cigarettes....

Dans le but de limiter le risque de transmission à vos contacts et à vos proches, il est recommandé de s'isoler au domicile pendant les 7 premiers jours de l'arrivée sur l'île et de se tenir à distance des personnes fragiles et vulnérables.

En cas de symptômes même légers (maux de tête, perte du goût, de l'odorat, fièvre, nez qui coule...) il est impératif de s'isoler, de mettre un masque et de se rapprocher immédiatement de la structure de santé la plus proche, du médecin traitant ou d'appeler la plateforme de la direction de la santé : 40.455.000.

En cas de signes de gravité, il vous est recommandé de joindre les secours en appelant le 15.

Nous comptons sur votre collaboration pour participer à la limitation de la propagation du virus dans les archipels.

Il est de notre devoir, à tous, de jouer un rôle actif dans la protection de nos proches et de nos concitoyens, notamment dans les archipels.

Merci pour votre collaboration à la protection de notre Fenua.

La Ministre de l'éducation,
de la modernisation
de l'Administration,
en charge du numérique



Christelle LEHARTET

Le Ministre de la Santé,
en charge de la prévention



Jacques RAYNAUD

